

**Les Grands Frères et Grandes Sœurs  
de l'Estrie Inc.  
États financiers  
Au 31 mars 2024**

**Les Grands Frères et Grandes Sœurs  
de l'Estrie Inc.  
États financiers  
Au 31 mars 2024**

**TABLE DES MATIÈRES**

---

Rapport de l'auditeur indépendant	2 à 3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
Bilan	6 et 7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 à 13
Annexe A : Charges de fonctionnement	14

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de **LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE L'ESTRIE INC.**,

### **Opinion**

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme sans but lucratif **LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE L'ESTRIE INC.** (l'«organisme»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### **Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états financiers**

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets-en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de notre audit.

**Luc Léger CPA**<sup>1</sup>

Sherbrooke,  
Le 22 mai 2024.

---

<sup>1</sup> Par Luc Léger, FCPA auditeur

**Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.**  
**État des résultats**  
de l'exercice terminé le 31 mars

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subvention – soutien aux organismes communautaires	<b>175 457</b>	144 291
Subventions à l'emploi et à la formation	<b>4 918</b>	-
Subventions – Ville de Sherbrooke	<b>2 652</b>	5 561
Autres subventions	<b>83 381</b>	86 797
Contribution du Village des Valeurs (note 4)	<b>75 788</b>	66 763
Dons, contributions et activités de financement (note 5)	<b>14 739</b>	16 361
Amortissement des apports reportés	-	4 971
Intérêts créditeurs et ristournes	<b>3 344</b>	1 815
Autres produits	-	2 900
	<u><b>360 279</b></u>	<u>329 459</u>
<b>Charges de fonctionnement</b>		
Frais de fonctionnement (ANNEXE 1)	<b>349 099</b>	274 136
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<u><b>11 180</b></u>	<u>55 323</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.**  
**État de l'évolution de l'actif net**  
de l'exercice terminé le 31 mars

	2024		2023	
	Investi en immobilisations	Affectation s d'origine interne	Non affecté	Total
	\$	\$		\$
<b>Solde d'ouverture</b>	9 037	59 500	166 134	179 348
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	-	-	11 180	55 323
<b>Amortissement des immobilisations</b>	(2 896)	-	2 896	-
<b>Acquisitions d'immobilisations (note 3)</b>	1 728	-	(1 728)	-
<b>Création d'un fonds de réserve (note 7)</b>	-	25 000	(25 000)	-
<b>Solde de clôture</b>	7 869	84 500	153 482	234 671

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc..

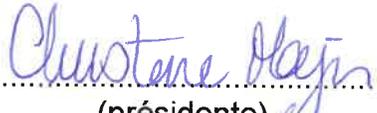
## Bilan

au 31 mars

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	19 873	150 104
Dépôt à terme 3,0% (2,5% en 2023)	205 388	102 251
Autres montants à recevoir	9 194	4 706
Taxes à la consommation à recevoir	4 853	2 725
Frais payés d'avance	5 978	12 851
	<u>245 286</u>	<u>272 637</u>
Placement à long terme (note 6)	25 000	-
Immobilisations corporelles (note 3)	7 869	9 037
	<u>278 155</u>	<u>281 674</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

  
.....  
(présidente)

  
.....  
(administrateur/trice)

**Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.**  
**Bilan**  
 au 31 mars

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Fournisseurs et frais courus à payer	5 513	21 211
Salaires et vacances à payer	16 898	13 239
Sommes à remettre aux gouvernements	5 241	7 341
	<u>27 652</u>	<u>41 791</u>
<b>APPORTS REPORTÉS (note 6)</b>	<u>4 652</u>	<u>5 212</u>
	<u>32 304</u>	<u>47 003</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	7 869	9 037
Affectations d'origine interne (note 7)	84 500	59 500
Actif net non affecté	153 482	166 134
	<u>245 851</u>	<u>234 671</u>
	<u>278 155</u>	<u>281 674</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.**  
**État des flux de trésorerie**  
de l'exercice terminé le 31 mars

	<b>2024</b>	2023
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	11 180	55 323
Éléments sans effet sur la trésorerie et ses équivalents :		
Amortissement des immobilisations	2 896	3 377
Variation des apports reportés (note 6)	(560)	(28 139)
Variation nette des éléments du fonds de roulement hors liquidités	<u>(13 882)</u>	<u>17 766</u>
Entrées (sorties) nettes de fonds	<u>(366)</u>	<u>48 327</u>
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations (note 3)	(1 728)	(8 054)
Placement à long terme (note 7)	<u>(25 000)</u>	<u>-</u>
	<u>(26 728)</u>	<u>(8 054)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	-	<u>(30 000)</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Variation de l'exercice	<b>(27 094)</b>	10 273
Solde au début de l'exercice	<b>252 355</b>	242 082
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u>225 261</u></b>	<b><u>252 355</u></b>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice comprennent :		
Encaisse	19 873	150 104
Dépôt à terme	<u>205 388</u>	<u>102 251</u>
	<b><u>225 261</u></b>	<b><u>252 355</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.

## Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2024

---

### 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc. est un organisme qui vise à donner aux enfants de familles monoparentales l'opportunité de vivre une relation d'amitié avec un adulte. L'organisme est constitué en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec, partie III, et est une œuvre de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

#### **Constatation des produits**

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc. applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les autres produits tels que les dons, les revenus découlant des autres activités de financement et les intérêts créditeurs sont constatés lorsque les montants peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur encaissement est raisonnablement sûr.

#### **Apports reçus sous forme fournitures et de services**

Les dons reçus sous forme de fournitures dans le cours normal des activités sont comptabilisés à leur juste valeur estimative lorsque la juste valeur peut être déterminée facilement.

Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc. à assurer la prestation de ses services et des activités. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers

**Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.**  
**Notes complémentaires**  
de l'exercice terminé le 31 mars 2024

---

2. **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. La direction a adopté la politique d'amortir le solde de clôture de ses immobilisations sur différentes périodes et méthodes en tenant compte de leur nature. Les méthodes et durées retenues apparaissent comme suit :

Équipements de bureau	dégressif	20%;
Équipements téléphoniques	dégressif	20%;
Équipements informatiques	dégressif,	30%.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements hautement liquides qui viendront à échéance dans trois mois ou moins de la date d'acquisition ainsi que les autres placements encaissables sur demande.

**Évaluation des instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Par la suite, il évalue tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquentement au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des différents débiteurs et du placement à long terme. Quant aux passifs financiers évalués au coût après amortissement, ils se composent des frais courus à payer et des autres charges à payer.

Compte tenu de leur échéance à court terme, les valeurs aux livres des actifs financiers et passifs financiers sont représentatives de leur juste valeur.

---

**Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.**  
**Notes complémentaires**  
de l'exercice terminé le 31 mars 2024

**3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2024		2023	
	Coût	amortissement cumulé	valeur nette	valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Équipements de bureau	11 340	8 383	2 957	3 392
Équipements téléphoniques	1 774	639	1 135	1 419
Équipements informatiques	17 641	13 864	3 777	4 226
	<b>30 755</b>	<b>22 886</b>	<b>7 868</b>	<b>9 037</b>

Au cours de l'exercice, de l'équipement informatique a été acquis pour un montant de 1 170\$ (2 663\$ en 2023), de l'équipement de bureau pour 558\$ (3 617\$ en 2023) et des équipements téléphoniques pour 0\$ (1 774\$ en 2023).

**4. PROGRAMME DE PARTENARIAT**

En décembre 2017, l'organisme a été retenu par la société Le Village des Valeurs à titre de bénéficiaire de leur programme de rétribution basé sur les produits déposés par la population sherbrookoise (vêtements, meubles, etc...). Les montants réalisés à titre de contribution sociale se sont élevés à 75 788\$ en 2024 (66 763\$ en 2023).

En juin 2023, l'entente de partenariat a été prolongée pour une durée de trois ans.

**5. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE**

Différents dons ont été reçus pour supporter la mission et le fonctionnement de l'organisme.

**Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.**  
**Notes complémentaires**  
de l'exercice terminé le 31 mars 2024

---

6. **APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées provenant de différents apporteurs qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des charges de fonctionnement spécifiques de l'exercice subséquent.

Au cours de l'exercice 2022, une entente est intervenue dans le cadre des activités de la Coupe JB Golf 2023 et 2024, un événement corporatif à vocation caritative organisé par le professionnel de golf Jérôme Blais, pour aider des jeunes à poursuivre une passion qui leur tient à cœur ou en découvrir une autre.

Les variations subvenues dans le solde des apports reportés apparaissent comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>Programme Coupe JB Golf 2024</b>		
Solde d'ouverture	5 212	-
Montants reçus au cours de l'exercice	<u>8 400</u>	<u>9 600</u>
	13 612	9 600
Moins : montant constaté à titre de produit	<u>8 960</u>	<u>4 388</u>
Solde de clôture	<u><u>4 652</u></u>	<u><u>5 212</u></u>

---

## **Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.**

### **Notes complémentaires**

de l'exercice terminé le 31 mars 2024

---

#### **7. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE**

À la fin de l'exercice 2023, le conseil d'administration de GFSG de l'Estrie Inc. avait résolu d'affecter un montant de 59 500\$ devant servir à l'exercice d'une planification stratégique, à supporter différentes dépenses liées à des projets de mentorat et à l'actualisation du réseau informatique.

Aussi la décision a été prise de ne pas souscrire au fonds commun de franchise d'assurances de GFSG du Canada pour parer à d'éventuelles poursuites judiciaires et garder le contrôle localement des sommes nécessaires à assumer le déductible exigible des assureurs. À cet effet, un montant de 25 000\$ a été réservé et placé afin de pourvoir à cette éventualité.

#### **8. ENGAGEMENT CONTRACTUEL**

L'organisme a reconduit le bail pour ses locaux et l'espace locatif a été augmenté afin de répondre aux besoins. Le bail est une durée de 5 ans et prendra fin en avril 2028. Les versements attendus sont de 11 808\$ (11 789\$ en 2024).

Selon les conditions liées au bail, le contrat est comptabilisé comme étant une location-exploitation et, par conséquent, aucune capitalisation n'a été effectuée.

#### **9. INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'organisme applique des procédures de gestion du risque global afin de limiter les risques inhérents à l'utilisation d'instruments financiers. Les risques importants auxquels la société est exposée sont décrits ci-dessous.

##### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne son placement à court terme à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

---

# Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie Inc.

## ANNEXE A

de l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>Charges de fonctionnement</b>		
Salaires et charges sociales	<b>265 379</b>	207 788
Coût des activités	<b>21 853</b>	18 651
Contractuels	<b>927</b>	-
Publicité	<b>1 040</b>	998
Représentation, déplacements et réunions	<b>307</b>	410
Formation	<b>884</b>	2 510
Assurances	<b>7 115</b>	5 191
Loyer	<b>11 789</b>	10 112
Entretien et réparations	<b>4 719</b>	1 061
Coût des activités en partenariat	<b>12 510</b>	6 459
Fournitures, secrétariat et comptabilité	<b>4 635</b>	3 254
Télécommunications	<b>1 847</b>	2 377
Frais de bureau	<b>2 069</b>	1 235
Taxes, permis et cotisations	<b>6 523</b>	6 154
Honoraires d'audit	<b>4 085</b>	4 278
Intérêts et frais bancaires	<b>521</b>	281
Amortissements :		
- Équipements de bureau	<b>993</b>	1 211
- Équipements téléphoniques	<b>284</b>	355
- Équipements informatiques	<b>1 619</b>	1 811
	<b>349 099</b>	274 136